

Séance du : 28 septembre 2020

n°31/2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 17 septembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de Mr Gilbert HEBRAD.

Mme HEBRAD DANIELI est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Lison GLEYES, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRAD, Brice ASENSIO, Bernard BARJOU, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Pierre BOMBAIL, Guy BONDOUY, Pierre BRESSOLLES, Christian CAMINADE, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSÉS, Jacques DANJOU, Jean-Marc ESTREM, Christian FABRE, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Olivier GUERRA, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Marc MENGAUD, Alain MERCIER, Pierre MONOD, Bruno MOUYON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Jean-Pierre QUAGLIERI, Daniel RUFFAT, Serge SERRANO, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Reine EXPERT, Marielle PEIRO FOURNIER.

Mrs Pascal ASSEMAT, Philippe HEDIN, Jean-François IMBERT, Olivier JURADO, Hervé RAMONDA, Charly SERRES, Pierre VIDAL, Jérôme WILTZIUS.

Avaient donné pouvoir :

En exercice : 63

Présents ou représentés : 59

Délégués suppléants non exprimés :

Mme Karine NAVARRO

Mrs Michel ARPAILLANGE, David LABATUT.

Excusés :

Mmes Christiane PALOSSE, Annie PERA.

Mrs Serge CAZENAVE, Didier CODECCO, François DEMANGEOT, Michel GALANT, Hubert CHARRIER, Serge KONDRYSZYN, Philippe LASMAN, Roger PEDRERO, Christophe PRADEL, John STEIMER.

Objet : Désignation des représentants du PETR du Pays Lauragais au GAL des Terroirs du Lauragais

Vu la délibération n°19/2015 du 28 septembre 2015 ;

Depuis le 1er janvier 2015, le PETR du Pays Lauragais est la structure porteuse du GAL des Terroirs du Lauragais qui assure la gestion, l'animation locale du programme européen Leader et l'accompagnement financier de projets autour du « Bien vivre et bien accueillir en Lauragais. Agir pour un territoire vivant, attractif et durable ». Le GAL des Terroirs du Lauragais assure également l'animation du territoire sur les thématiques Tourisme, Culture et Patrimoine. Il favorise l'émergence de projets et l'accompagnement des porteurs de projets dans la recherche de financement. Il apporte un appui administratif, depuis le montage du dossier jusqu'au paiement des subventions.

Par délibération du 9 juillet 2015, la commission permanente de la région Midi-Pyrénées, en tant qu'autorité de gestion, a officiellement procédé à la sélection des candidatures LEADER et voté les enveloppes attribuées à chaque territoire pour la programmation 2014-2020.

Le GAL des Terroirs du Lauragais est piloté par un comité de programmation, organe décisionnaire, constitué de deux collèges : un collège « Acteurs publics », composé d'élus des communautés de communes membres et du PETR et un collège « Acteurs Privés », composé de partenaires locaux du territoire et des consulaires.

En tant que membre de ce comité, le PETR doit désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

1°) – de DESIGNER **Mme Martine MARECHAL et Mr Guy BONDOUY** en tant que représentants titulaires, **Mme Isabelle HAYBRARD DANIELI et Mr Jacques DANJOU** en tant que représentants suppléants du PETR du Pays Lauragais au comité de programmation du GAL des Terroirs du Lauragais.

2°) – de DONNER mandat à Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet Lauragais, le 28 septembre 2020.

Le Président



Gilbert HEBRARD